

Direction : Social Santé Solidarité

hygiène

REF : HYG2008015

Signataire : LG/CF

OBJET :Convention avec le Groupement Régional de Santé Publique dans le cadre d'actions de prévention et d'accès aux soins (GRSP)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers l'activité du service communal d'hygiène et de santé, des actions de prévention, d'aide à l'accès aux soins, de dépistage, de sensibilisation des jeunes et d'éducation à la santé,

Considérant que la ville a la possibilité de solliciter, pour l'exercice 2008 et au titre du programme régional de santé publique, des subventions auprès du Groupement Régional de Santé Publique pour un montant total de 110.000 €.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique, au titre du programme régional de santé publique et pour un montant global de 110.000 €, les subventions correspondant aux actions de prévention, d'accès aux soins et d'éducation à la santé, et à signer les conventions portant sur chacune d'elles.

Le Maire